

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21

Fax :

N° Siret : 18460002100010

N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : OCTA 14484 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2503928
Exercice : 2025
Date : 21-08-2025
Page : 1 / 1



E1

93818258/73236/0181/C4 1/2
G.1300379240067923872

GAEC LA VALETTE
SCAUMELS
46100 VIAZAC

Référence à rappeler : 2025 / TR2503928

Objet : Redevance Organisme Unique Lot

Prestataire : CAMPECH BENJAMIN

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
156361 Redevance Organisme Unique Lot Forfait	1	25,000	25,00	20,00
156343 Prorata volume autorisé par 1000 m3	2,4	1,400	3,36	20,00

reçue 0/10/25

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00		Devise : EUR
Montant HT	28,36		28,36
Base de TVA	28,36		28,36
Montant TVA	5,67		5,67
Total TTC	34,03		34,03
Net à payer	34,03		34,03

ement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR761007146000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/09/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

..... Coupon à retourner

